

Date de la convocation	5 avril 2023
Membres en exercice	167
Présents	48
Représentés	39

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023

n°D20230413 – 14b

Objet : Approbation de tarifs pour l'eau potable et l'assainissement collectif 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Considérant que les tarifs 2023 ont été adoptés par délibération en date du 19 décembre 2022 ;

Considérant que ces tarifs ont fait l'objet d'une concertation avec les collectivités concernées et ont reçu un avis favorable des commissions territoriales, et qu'ils ont été établis en vue d'une harmonisation au sein du territoire de Réseau31 ;

Considérant que certaines collectivités ont adhéré au 1^{er} janvier 2023 et qu'il convient de délibérer sur les tarifs ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : de fixer le tarif Hors Taxes Eau potable et Assainissement au 1^{er} mai 2023 pour les abonnés des collectivités suivantes :

- Eau potable :

Accords protocole adhésion	TARIFS 2023			
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m ³	Prix moyen du m ³ distribué
Castillon de Larboust	42,00 €	0,62 €	116,40 €	0,97 €

- Assainissement collectif :

Accords protocole adhésion	TARIFS 2023			
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m ³	Prix moyen du m ³ distribué
Castillon de Larboust	55,00 €	0,4500 €	109,00 €	0,91 €
Labastide Clermont	82,33 €	1,78 €	295,33 €	2,46 €

Article 2 : que les autres tarifs restent en vigueur jusqu'aux modifications prévues lors des prochains Conseils syndicaux.

Résultat du vote	Pour	87	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI
Président

